



# ASCAIN SPORTS BOULES



24/01/2017

AG CONSTITUTIVE ASCAIN SPORTS BOULES

Procès-verbal N°1

Assemblée Générale Constitutive de l'Association « Ascain Sports Boules »

# ASCAIN SPORTS BOULES

## AG CONSTITUTIVE ASCAIN SPORTS BOULES

### ✓ Discours de Bienvenue du Président.

Après avoir remercié les membres présents dont Monsieur le Président du District 40/64 ainsi que Monsieur le Maire pour le prêt de la salle, Le Président Gilbert Soutiran fait état de sa fierté de faire naître cette association et retrace les objectifs de la création de cette nouvelle structure associative bouliste tout en précisant la chronologie des faits.

La réglementation intérieure et les objectifs de développement sont portés à la connaissance de tous par la diffusion et distribution de documents officiels. Il est mentionné que le club sera à l'écoute de ces forces vives (membres) et œuvrera pour l'épanouissement et le bien-être de toutes les pratiques pour tous les publics boulistes.

### ✓ Diffusion des Statuts et du Projet de Développement

Un exemplaire des statuts est fourni à chacun des présents, afin d'en prendre connaissance avant l'adhésion au club pour la modique somme de 1€. 4 Dossiers « Projet de Développement » sont consultables pour qui le souhaite. Le montant de 1€ est justifié par le président car pour l'année en cours le club ne délivrera pas de licences sportives et ne peut offrir la jouissance des terrains dans l'immédiat.

### ✓ Recensement et Adhésion

Le trésorier Stephane Lerchundi recense les présents soit 25 personnes de tout sexe assistent à nos débats. 21 D'entre eux s'acquittent de la cotisation et adhèrent au club « Ascain Sports Boules ». Il est annoncé que nos affiliations que ce soit à la FFSB ou à la FFPJP se feront rapidement au cours du printemps.

### ✓ Adoption du Comité Directeur

L'Assemblée adopte à l'unanimité le premier acte de la déclaration préalable de création de l'Association « Ascain Sports Boules » qui s'est déroulé le 9 janvier 2017 résidence Xorroeta Chemin de Serres 64310 Ascain, en présence des membres suivants : Mrs Gilbert Soutiran, Stephane Lerchundi et Michel Touron.

L'Assemblée adopte à l'unanimité l'officialisation de la constitution initiale de l'association « Ascain Sport Boules » enregistrée en sous-préfecture de Bayonne portée au Journal Officiel en page 74 sous l'annonce 1238 portant le N° **W641007829**.

L'Assemblée après lecture de ceux-ci adopte à l'unanimité les statuts de l'Association « Ascain Sports Boules » en conformité avec le Règlement Intérieur Administratif en vigueur de la Fédération Française du Sport Boules et Raflé, découlant lui-même des articles L 121-1 à L 121-5 et R 121-1 à R 121-6 du Code du Sport.

L'assemblée adopte à l'unanimité la composition du bureau avec pour

Président        Monsieur Gilbert Soutiran

Trésorier        Monsieur Stephane Lerchundi

Secrétaire       Monsieur Michel Touron.

01/02/2017 13:48

Puis il est procédé à l'appel des candidatures pour compléter le bureau.

✓ Appel des candidatures

Un appel à candidatures pour compléter le bureau existant est lancé, ceci dans la conformité de nos statuts prévoyant 7 membres au Comité Directeur. Les Postes de Président (Gilbert Soutiran) de Trésorier (Stephane Lerchundi) et Secrétaire (moi-même) sont déjà attribués donc il reste quatre membres à élire. Mesdames Girard (Tynevez) Catherine et Lecuyer Jessie accompagnées de Messieurs Chilon Claude et Girard Gaétan sont candidats. Après plusieurs relances de la part du Président aucune autre candidature n'est enregistrée.

✓ Vote et Adoption du Comité Directeur

Les nouveaux membres sont élus et adoptés à l'unanimité donc le bureau dans sa totalité est adopté à l'unanimité par l'ensemble des membres actifs (adhérents 1€). La liste modificative sera envoyée en sous-préfecture de Bayonne rapidement.

✓ Procédure d'affiliation FFSB

Le formulaire d'affiliation est présenté aux membres, la procédure est expliquée avant envoi aux autorités dans le respect de la voie hiérarchique (district40/64, Ligue Nouvelle Aquitaine puis FFSB).

✓ Présentation du Projet de Développement

Le projet de développement est détaillé par domaines d'activités (les jeunes, les scolaires, les féminines, la santé, le handicap, l'entreprise). Un appel aux bonnes volontés est lancé afin de remplir l'ensemble des missions prévisionnelles et de subvenir à toutes les demandes. Il est rappelé que Monsieur Le Maire voit d'un très bon œil les actions envisagées. Le Président précise que des conventions de partenariat devront être signées entre les parties prenantes pour officialiser ces actions dans les domaines respectifs. Le président rassure l'assemblée sur l'installation des terrains dans un futur proche, sachant que la patience doit être de mise étant donné qu'ils se trouvent sur l'espace public.

✓ Site Internet « Ascaïn Sport Boules »

Monsieur Claude Chilon se propose pour créer le site internet « Ascaïn Sport Boules », il précise que cela peut générer des ressources financières pour le club. Une adresse mail est désormais activée : [ascainsportboules@gmail.com](mailto:ascainsportboules@gmail.com)

✓ Affiliation FFPJP

Une demande d'affiliation auprès de la FFPJP sera faite par le secrétaire (moi-même) lors d'un passage au centre Nelson Paillou de Pau. Il est fait appel à un membre pour prendre la responsabilité de l'activité Pétanque et Jeu Provençal et une communion des perspectives et mentalités est fortement souhaitée.

✓ Echancier des réunions

Une fréquence trimestrielle est envisagée et proposée aux membres du club, sachant que la prochaine réunion du bureau pourrait être planifiée pour fin mars début avril. Une convocation des membres validera la date de la réunion. Un échancier de réunion sera construit de manière à informer l'ensemble des futures dates de nos débats.

✓ Questions diverses

L'adresse du Président est pour l'instant l'adresse officielle de l'association. Dans l'attente de trésorerie les dépenses induites sont avancées par un membre du bureau (ex : statuts et affiliation).

Inscription au Journal Officiel : 44€

Modification des statuts : 31€

Affiliation FFSB et FFPJP etc...

Le règlement intérieur du club devra être finalisé dans un délai de 3 mois.

✓ Intervention des Personnalités

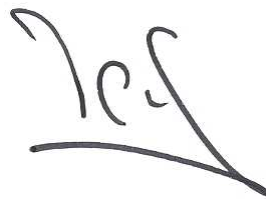
Le Président du District 40/64 prend la parole et nous remercie de cette invitation, il souhaite longue vie à ce nouveau club. Il rappelle que le formulaire d'affiliation doit lui parvenir pour transmission à la FFSB.

✓ Fin de la réunion 18h45, Pot de l'Amitié

Le Président Gilbert Soutiran clôt les débats et invite les membres à partager le verre de l'amitié.

mercredi 1er février 2017

Le Secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Touron', with a long horizontal flourish extending to the right.

Michel Touron